



Communiqué du 26/09/2011

**AVS, EVS, AED,  
PERENNISATION  
DE NOS EMPLOIS !**

**Pourquoi j'appelle  
à voter pour  
les listes de la  
FNEC-FP FO ?**



# FO LA DIFFÉRENCE FO L'INDÉPENDANCE

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle,  
de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière  
6/8 rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX - Tel : 01 56 93 22 22 - Fax : 01 56 93 22 20 - email : fnecfp@fo-fnecfp.fr

Occupant un de ces emplois dans l'Yonne et je me suis syndiqué à FO pour défendre mon emploi. En effet, le gouvernement, sous couvert de lutter contre le chômage, a créé des emplois contractuels d'EVS, d'AVS et d'AED pour l'accompagnement des élèves handicapés ou pour aider les directeurs dans leurs tâches administratives.

Ces emplois précaires conduisent à des situations dramatiques puisque payés, selon le cas, entre 640 et 840 euros par mois.

Malgré ces salaires de misère, le gouvernement, toute honte bue, nous jette comme des malpropres à la fin de nos contrats sans se soucier de ce que nous allons devenir !

## Qui peut accepter la situation qu'on nous impose ?

Mon employeur, malgré l'obligation qui lui a été faite, n'a jamais répondu favorablement à mes demandes de formation et d'accompagnement, ne me laissant ainsi aucune opportunité de retrouver une place sur la marché du travail. Je n'aurais donc qu'une porte de sortie à la fin de mon contrat : « POLE EMPLOI » !

Et pourtant, ce même employeur a su profiter de toutes les aides financières liées à mon recrutement, ce qui lui a valu une dénonciation continue de mon syndicat FORCE OUVRIERE devant les différentes juridictions.

## Avec FORCE OUVRIERE, victoire devant les prud'hommes !

Avec l'aide du syndicat et des Unions Départementales FO, des dizaines d'EVS ont bataillé devant les Prud'hommes et les cours d'Appels afin que nos droits soient respectés. C'est ainsi que nombre d'entre eux ont pu obtenir des indemnités allant jusqu'à 15 000 euros ou des requalifications en CDI.

Ces victoires sont à porter au compte de FORCE OUVRIERE qui ne nous a jamais laissés tomber et qui a bataillé sans relâche pour faire condamner nos employeurs.

Parce que la suppression de milliers d'EVS administratifs à cette rentrée rend la tâche des directeurs de plus en plus lourde et insupportable..

Parce que les AVS ou AED (+ de 50 ans, travailleurs handicapés ou autres) ont démontré depuis plusieurs années l'utilité et le besoin réels de leur action au sein de nos écoles..

Parce que les besoins en matière d'accompagnement des élèves handicapés ne manquent pas...

**Je vous appelle à voter pour les listes de la FNEC-FP-FO, pour exiger,  
AUCUN LICENCIEMENT !**

**PERENNISATION DE NOS EMPLOIS !**

**AUCUN OBSTACLE NE DOIT EXISTER POUR LA REINTEGRATION DE TOUS !**

*Raymond Plantz (EVS Yonne)*

**Titulaires : le statut de fonctionnaire d'État à défendre  
Non titulaires : le statut de fonctionnaire d'État à gagner  
FORCE OUVRIÈRE : L'INDÉPENDANCE POUR DÉFENDRE LES REVENDICATIONS**